

LA DIVISION DES PÊCHES DE LA F.A.O., SES BUTS, SES ACTIVITÉS.

Par M. J. CHAUX,
Délégué de la Division des Pêches de la F.A.O.

En mai 1943, la Conférence des Nations Unies sur l'Alimentation et l'Agriculture, réunie à Hot Springs, Virginie, E.-U., a nommé une Commission Intérimaire sur l'Alimentation et l'Agriculture, chargée d'établir des rapports destinés à être soumis aux gouvernements participants pour approbation de l'établissement d'une organisation internationale indépendante, destinée à traiter des problèmes de l'Alimentation, de l'Agriculture, des Pêches, des Forêts, de la Nutrition et des Statistiques s'y rapportant. Le texte définitif a été approuvé à la Conférence de Québec, Canada, en octobre 1945, qui a institué l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, plus connue sous la désignation abrégée de F.A.O., initiales de son appellation anglaise, Food and Agriculture Organization.

Sous sa forme actuelle, la F.A.O. comprend 66 Etats membres et se compose de 5 divisions techniques : Agriculture, Economie, Pêches, Forêts et produits forestiers, Nutrition. Le siège provisoire de la F.A.O. était à Washington, D. C., E.-U., mais depuis le 1^{er} avril 1951, le quartier général de l'organisation est installé d'une manière définitive à Rome, Italie.

La F.A.O. est chargée d'appliquer, conformément à l'Acte Constitutif, les résolutions de la Conférence, qui siège tous les 2 ans. Entre ces sessions, le Conseil de la F.A.O., composé de représentants de 18 Etats membres, se réunit au moins 2 fois par an et agit au nom de la Conférence. Le Directeur-Général, actuellement M. Norris E. Dodd, dirige les travaux de l'Organisation avec le concours d'un personnel nommé par lui. Des bureaux régionaux fonctionnent à Bangkok, Thaïlande, pour l'Asie et l'Extrême-Orient, au Caire, Egypte, pour le Proche Orient, à Washington D. C., E.-U., pour l'Amérique du Nord, à Mexico City, Mexique, pour le Mexique, la région des Caraïbes et l'Amérique Centrale, à Rio de Janeiro, Brésil, pour la région Est de l'Amérique du

Sud et à Santiago, Chili, pour la région Ouest de l'Amérique du Sud.

La Division des Pêches de la F.A.O. est dirigée par le D^r D. B. Finn, et comprend 3 sous-divisions : Biologie, Technologie et Economie et Statistiques.

La sous-division de la biologie a pour objectif l'établissement de la capacité mondiale de production d'animaux et de plantes aquatiques, leur utilisation, la lutte contre le dépeuplement et l'« overfishing », la protection des espèces, la recherche d'informations concernant les ressources peu ou pas utilisées, la mise au point et la diffusion des méthodes de pisciculture dans différentes conditions, la normalisation des appellations courantes des animaux et végétaux aquatiques.

La sous-division de la technologie a pour but l'étude de tout ce qui a trait à la pêche, aux méthodes et techniques de capture, et la diffusion et l'extension de l'emploi de telles méthodes partout où les conditions économiques et politiques le permettent. Son domaine comprend aussi la transformation et la préparation des produits venant d'animaux et de plantes aquatiques. Cette activité s'étend en outre au traitement industriel, à la conservation et à l'utilisation des plantes et animaux aquatiques, ainsi qu'aux engins et bateaux de pêche. La sous-division de la technologie tend à devenir un centre international d'information et de consultation pour la technique et la technologie des pêches et des industries de transformation des produits de la pêche.

La sous-division de l'économie et statistiques est chargée de rassembler et d'assembler, de préparer et d'évaluer les statistiques de pêches pour l'analyse et les commentaires. Elle étudie aussi le commerce d'importation et d'exportation et les marchés. Il est aussi fait une tentative pour uniformiser le mode de présentation des statistiques dans les différents pays afin de pouvoir les comparer entre elles.

La Conférence de Genève, en 1947, avait accepté une proposition concernant l'établissement de Conseils régionaux des pêches dans différentes parties du monde. La région Indo-Pacifique a fourni un excellent point de départ, car elle renferme une des plus fortes densités de population du monde. L'alimentation de ces populations est souvent déficiente et les apports en protéines sont couramment insuffi-

sants en qualité et en quantité, alors que les peuples d'Asie sont très ichthyophages et que les eaux, tant marines que douces et saumâtres sont très riches en poisson. Le Congrès des pêches tenu à Baguio, Philippines, du 21 au 23 février 1948, a institué le principe du Conseil Indo-Pacifique des Pêches, décision ratifiée par le Conseil de la F.A.O., en avril 1948. Les fonctions principales du conseil régional sont de poser les problèmes de développement et d'utilisation des ressources de la région, d'encourager et de coordonner les recherches et leur application, de rassembler et de publier les renseignements, de recommander des projets aux gouvernements, de mettre sur pied des projets de coopération et de proposer l'adoption de méthodes de standardisation. Les grandes lignes du programme adopté pour les quelques prochaines années comprennent : en technologie des pêches, par exemple, comme point de départ pour l'action, une compilation des publications sur les engins et l'outillage, les méthodes de pêche et les techniques de pisciculture en usage dans cette région. En biologie, une enquête doit être entreprise pour déterminer ce qui a été fait et ce qu'on fait ou ce que l'on projette de faire pour les recherches biologiques relatives aux pêches, comme premier pas dans l'inventaire des ressources aquatiques de la région. En taxonomie, il faut considérer l'établissement d'une collection internationale d'animaux aquatiques de la région, fournir les moyens d'obtenir des collections nationales, préparer des listes et manuels comportant les poissons d'un intérêt économique et établir des cartes montrant l'abondance saisonnière des espèces dans les différentes régions. En hydrologie, les travaux déjà faits devront être réunis et résumés et servir de référence pour la préparation d'une carte montrant les principales aires productives de la région. Une liste doit être préparée de tous les bateaux utilisables pour des recherches, y compris les marines de guerre et de commerce, qui peuvent aider à faire des observations. Des cours spéciaux et des stages de formation ont été organisés dans le Sud-Est asiatique.

De plus, la Division des Pêches de la F.A.O. participe aux travaux de nombreuses commissions internationales et de congrès, dont la Commission Internationale pour les pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique, le Conseil International pour l'exploration de la mer, la Commission interna-

tionale baleinière, etc. On prévoit l'installation prochaine du Conseil des Pêches de la Méditerranée et celui de l'Amérique latine.

Assistance technique : Au cours de l'année 1948-1949, on a préparé un projet complet et détaillé de vastes programmes d'assistance aux pays à faible développement économique.

L'élaboration de ce programme, publié en mai 1949 par les Nations Unies dans un volume intitulé « Assistance technique pour le développement économique » a été encouragée par les propositions dites du « Point Quatre » présentées par M. Truman, Président des E.-U., dans sa déclaration présidentielle du 20 janvier 1949.

Les propositions présentées par la F.A.O. représentent des directives à suivre pour mener à bonne fin le développement économique grâce à l'assistance technique. Ce programme devrait permettre aux gouvernements d'atteindre plus rapidement et plus complètement qu'ils le peuvent aujourd'hui les objectifs d'une production accrue auxquels ils songeaient au début, en créant la F.A.O.

En ce qui concerne l'assistance technique pour les pêches, la Division des Pêches, en accord avec le désir exprimé par la deuxième session de la réunion latino-américaine des programmes et des perspectives de l'alimentation et de l'agriculture, a décidé de créer dans cette région un centre de perfectionnement des spécialistes des pêches, où ceux-ci pourraient recevoir une formation complémentaire sur les questions biologiques, technologiques et économiques intéressant les pêches et les industries connexes. A l'invitation du Gouvernement du Chili, des préparatifs ont été entrepris pour ouvrir ce centre à l'Université Technique de Santa Maria, Valparaiso. Les cours dureront environ 10 semaines, débutant le 6 janvier 1952. Les frais de voyage et d'entretien des stagiaires seront payés pour une moitié par les gouvernements et pour l'autre par la F.A.O., qui octroiera à cet effet des bourses de perfectionnement au titre de l'Assistance Technique.

On étudie actuellement l'ouverture prochaine de tels centres de perfectionnement dans d'autres régions géographiques.

L'Organisation a aidé un certain nombre de gouvernements, Ceylan et le Pakistan, par exemple, à organiser des services et des programmes relatifs aux pêches.

Pour aider les gouvernements à résoudre les problèmes techniques que posaient les pêches, la manipulation et le traitement des produits de la pêche, la Division des pêches rassemble et diffuse des renseignements techniques et place sous ses auspices des conférences de technologistes. L'année 1949-1950 a vu les efforts se porter tout particulièrement sur le développement et la modernisation des pratiques piscicoles et l'on s'est efforcé notamment de développer la pisciculture en étangs, qui permet dans bien des cas d'augmenter les disponibilités très insuffisantes de protéines et d'accroître le revenu des petits cultivateurs. A titre d'exemple, on peut citer l'œuvre accomplie en Thaïlande et en Haiti et la rédaction d'un manuel de pisciculture consacré à l'Asie du Sud-Est et qui sera suivi d'études examinant les mêmes problèmes dans d'autres régions.

Au cours d'une réunion tenue à La Haye à la fin du mois d'août et au début de septembre 1949, les représentants de 11 pays et de 2 organisations internationales ont préparé et discuté un rapport sur l'état d'avancement de l'étude du hareng. Il est apparu que l'on pouvait espérer une augmentation substantielle de la consommation de ce poisson si on étudiait soigneusement la demande des consommateurs et si on consacrait davantage de publicité à la valeur nutritive des produits à base de hareng. En même temps, il s'est montré nécessaire de rechercher de nouveaux marchés en Asie et en Afrique par exemple pour écouler une production accrue. Ainsi, il a été recommandé d'étudier les méthodes permettant de préparer des produits acceptables aux consommateurs de ces régions.

En septembre 1950, s'est tenue à Bergen, la réunion sur la technologie du hareng organisée par la F.A.O., au cours de laquelle ont été examinées les solutions à apporter aux problèmes posés au cours de la Conférence de La Haye ainsi que les suggestions destinées à élargir le marché mondial du hareng. Des comités provisoires du travail, chargés chacun d'une question bien déterminée, ont été institués, afin de pouvoir commencer à travailler sans attendre que les nominations définitives après ratification des divers gouvernements aient été effectuées.

Des enquêtes régionales sur le développement et les possibilités des pêches ont déjà été exécutées. D'autres sont en

cours, ou sont encore en projet. Les résultats seront groupés en une vaste étude d'où se dégagera la situation des ressources mondiales des pêches.

Publications : La Division des Pêches, afin de pouvoir diffuser les informations techniques et statistiques relatives aux industries de la pêche, a entrepris la publication de périodiques et de rapports spéciaux sur des sujets bien délimités.

Le « **Bulletin des Pêches** », publié tous les 2 mois en 3 langues : anglais, français et espagnol, présente des analyses consacrées aux derniers progrès des pêches, des notes de caractère économique relatives à de nombreux aspects de cette industrie, des tableaux statistiques portant sur les mises à terre et la production de certains produits des pêches, des rapports sur l'activité de la F.A.O. et des notes sur les dernières publications pouvant intéresser l'industrie des pêches. Des articles originaux sont publiés dans chaque numéro et la série du nouveau volume a débuté par un article de J. O. Traung sur l'amélioration des plans des bateaux de pêche. Les essais au bassin d'essai de carène des bateaux de pêche sont relativement rares, alors que leur emploi est courant pour les bâtiments de commerce et de guerre. L'article de J. O. Traung est destiné à attirer l'attention sur certains points peu connus concernant l'amélioration des formes de coque des bateaux de pêche. La Sous-Division de la Technologie se préoccupe vivement de ces problèmes et constitue sur ce sujet une documentation complète qui sera mise à la disposition de tous.

Les **Résumés Analytiques des Pêches Mondiales**, publiés tous les 2 mois en 3 langues, donnent sur 66 fiches, qu'il suffit de découper pour classer, des résumés des derniers articles parus en ce qui concerne l'industrie des pêches, aussi bien que les industries de transformation des produits de la pêche, engins, bateaux, etc. Cette publication est purement technique et ne fait pas double emploi avec les résumés publiés dans des revues scientifiques.

Les fiches peuvent être classées selon 3 systèmes : Fish and Wildlife Service des E.-U., Classification Décimale Universelle, ordre alphabétique des mots-matières. Chaque fiche comporte des numéros classificateurs correspondant aux deux premiers systèmes. Un manuel pour l'utilisation des Résumés Analytiques a été publié et renferme toutes les indications

pour un classement et une utilisation rationnels des Résumés ainsi que pour la recherche de renseignements.

L' « **Annuaire Statistique des Pêches** », publié tous les 2 ans, en une édition bilingue anglais-français, comporte les données statistiques relatives à la production et au commerce international des produits de la pêche et autres produits des industries connexes. L'annuaire 1948-1949 comporte en outre une section de nomenclature, donnant les noms scientifiques et vernaculaires des poissons par pays, afin de pouvoir identifier les espèces énumérées dans les statistiques.

Parmi les publications particulières, nous devons citer les rapports de mission, des études de produits : Hareng et espèces voisines, la Morue salée et autres poissons salés d'espèces voisines, les standards commerciaux des produits de la pêche dans les principaux pays (rapport préliminaire), un travail d'ensemble sur la nomenclature et la synonymie des scombriformes, lequel doit être suivi d'une série de travaux analogues sur les grands groupes de poissons commerciaux.

Enfin, un catalogue des établissements de recherches et d'enseignement d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, qu'ils relèvent du Gouvernement Fédéral, des autorités d'Etat ou de particuliers, a été publié à la fin de 1950. Les établissements de ce genre qui se consacrent aux pêches ne sont guère nombreux et l'on connaît mal leur emplacement et leur domaine d'activité, notamment dans les régions sous-développées. L'objet du catalogue est de favoriser l'échange de renseignements et de publications entre ces établissements et de donner un exposé sommaire de leurs activités, en vue notamment de guider les étudiants désireux de choisir un établissement d'enseignement en matière de pêche. Des catalogues du même type seront établis ultérieurement pour l'Europe et d'autres régions.

Telle est, brièvement exposée, l'œuvre entreprise par la Division des pêches de la F.A.O., dont les objectifs ont été fixés conformément au Préambule à la Constitution de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture :

Les Nations qui adhèrent au présent Acte sont résolues à

développer le bien-être général par une action particulière et collective, afin :

- d'élever le niveau de nutrition et les conditions de vie des populations placées sous leur juridiction respective;
- d'améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles, y compris les produits de la pêche et des forêts;
- d'améliorer la condition des populations rurales
- et de faire prévaloir dans le monde un système économique où la production et les échanges se feront à l'avantage de tous en satisfaisant les besoins de l'homme, tout en lui assurant un travail productif, rémunérateur et stable.